

RAP
PORT
D'ACTI
VITÉ
20
18



Directeur de publication **Philippe Lemoine**
Directeur de rédaction **Rémy-Louis Budoc**
Rédaction **Dominique Thégat**
Collaboration **Steven Caroupanapouille, Sandy Bouchenafa**
Crédits photos GPM-Guyane, **Ronan Liétar, Gadé Douvan,**
Sébastien Taviot, Laurent PrévotEAU,
Dominique Alfride
Conception-réalisation **Agence Corida**
Mise en page **Jeoffrey Claude**
Impression **CCPR Guyane**

*Sincères remerciements
aux Responsables de pôle
et leurs équipes.*

GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE

Zone de Dégrad des cannes
97354 Rémire-Montjoly
Standard/Accueil : 0594 29 96 60
Fax : 0594 29 96 63
Courriel : gpm@portdeguyane.fr
www.portdeguyane.fr

RAP
PORT
D'ACTI
VITÉ
20
18

English version available on the website
www.portdeguyane.fr



Sommaire



ÉDITO DU DIRECTOIRE	<i>P5</i>
UN ACTEUR ÉCONOMIQUE-CLÉ	<i>P6</i>
UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE	<i>P7</i>
ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	<i>P9</i>
PRIORITÉ À LA FORMATION	<i>P12</i>
INTERNATIONAL	<i>P14</i>
COMMUNICATION	<i>P15</i>
ÉVÈNEMENTS	<i>P16</i>
ANNEXES	<i>P19</i>

Édito du directoire



2018 s'est refermée sur une année riche en réalisations concrètes, études et concertations avec les professionnels, les partenaires et l'État.

Inauguré en septembre, la nouvelle porte principale d'Entrée-Sortie va transformer l'organisation spatiale de la plateforme portuaire de Dégrad-des-cannes, avec un objectif prioritaire de sécurisation des flux import/export. L'autre évènement fort de l'année a été le baptême des deux navires «verts» Papillon et Frégate qui assurent, grâce à une offre combinée de dragage-remorquage, la sécurisation des accès maritimes dans les chenaux de Dégrad des cannes et Pariacabo.

Le GPM-Guyane a été désigné territoire de confiance, en accueillant, sur ses terre-pleins de Dégrad-des-cannes, la base logistique pétrolière provisoire pour les forages pétroliers offshore de Total. En outre, l'arrivée des deux grues portuaires comman-

dées en 2018, changera également la physionomie de notre port en 2020.

La nouvelle gouvernance a pris ses fonctions pour une mandature de cinq ans. Après l'installation officielle du Conseil de surveillance, du Conseil de développement et du Directoire, une commission des investissements dont le seuil d'intervention est fixé à 10 millions d'euros a été créée pour la première fois.

Par ailleurs, l'heure du bilan a sonné pour notre premier Projet stratégique 2014-2018, et nous devons nous projeter sur l'avenir dans le cadre des orientations stratégiques du prochain Projet 2019-2023.

Dès lors, le Grand port maritime ambitionne de faire évoluer son modèle économique en passant d'un statut de port propriétaire à celui de port entrepreneur ou aménageur, en donnant la priorité, notamment à l'économie circulaire, la durabilité et au dialogue ville-port-citoyen.

De gauche à droite :

Rémy Louis Budoc
Membre du Directoire
Directeur de la Prospective et du Développement

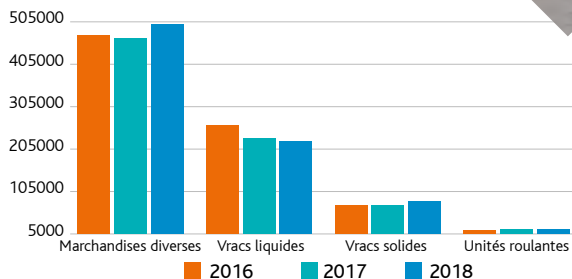
Philippe Lemoine
Président du Directoire
Directeur Général

Patrick Toulemont
Membre du Directoire
Directeur des Infrastructures et de l'Exploitation

Un acteur économique-clé



TRAFIC PAR CATÉGORIE DE FRET



Une activité en hausse de 0,68 % par rapport à 2016.

Les chiffres-clés traduisent une continuité amorcée depuis 2015, abstraction faite de 2017 suite aux mouvements sociaux en Guyane. L'activité fut intense sur le port, avec une augmentation de toutes les catégories de fret, excepté pour des vracis liquides.

Dégrad-des-cannes/Pariacabo :

810 582 tonnes brutes : **+0,68 %** par rapport à 2016

64 817 EVP (Équivalent vingt pieds) : **+ 13,8 %**

230 escales

401 passagers

Îles du Salut :

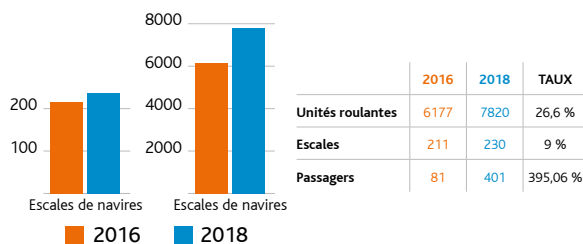
25 escales de navires de croisière

10 555 passagers débarqués *Source : CNES-CSG*

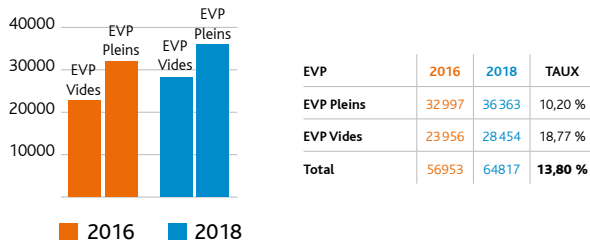
Le dernier trimestre est marqué par le nouveau trafic lié à la « Supply base », installée sur le Terminal pour alimenter la plateforme offshore de forage pétrolier.

14 escales de navires dédiés entre octobre et décembre, **soit près de 6 000 tonnes brutes de fret.**

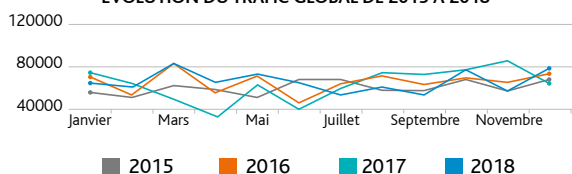
LES UNITES



TRAFIC DES EVP



ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE 2015 À 2018



Une gouvernance renouvelée

Une nouvelle ère s'ouvre pour la gouvernance du Grand Port Maritime avec l'installation officielle, du Conseil de surveillance, du Conseil de développement et du Directoire, pour un mandat de 5 ans.

NOUVEAU : une commission des investissements dirigée par le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane est créée le 20 novembre, conformément à la loi Leroy pour l'économie bleue. Cette instance consultative est composée, paritairment de douze investisseurs publics et privés issus du conseil de développement. Elle a pour principale mission de rendre des avis sur le projet stratégique et « les projets d'investissements publics d'infrastructures d'intérêt général à réaliser sur le domaine portuaire et à inclure dans le projet stratégique ». Le seuil d'intervention voté par le Conseil de surveillance est de 10 Millions d'euros.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. François-Régis ORIZET

CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

M. François FAYOL

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Présidente : Mme Brigitte PETERSEN

COMITÉ D'AUDIT

Président : M. Bernard BOULLANGER

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Président : M. Philippe MARRE

COMMISSION DES INVESTISSEMENTS

Président : M. Rodolphe ALEXANDRE ou son représentant

DIRECTOIRE

Président : M. Philippe LEMOINE

PARTIE 2

Les travaux des instances reflètent l'ambition portuaire de modernisation et de développement.

Le Conseil de surveillance et le Directoire ont notamment travaillé sur la transformation fiscale des GPM, décidée au niveau européen, avec l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés et à la taxe foncière. Ses membres ont voté, en particulier, la modernisation de la manutention, le budget exécuté 2017 et le budget primitif 2019.

Réuni les 6 mars, 13 juin, 19 septembre et 21 novembre, le Conseil de surveillance a, en particulier, adopté les délibérations relatives à :

- l'élection de ses présidente et vice-président ainsi que celles portant sur la désignation des membres au Comité d'audit, à la Commission des marchés, à l'Assemblée commerciale de pilotage et à la Commission de remorquage portuaire ;
- l'avis sur la désignation du président du Directoire
- l'élection des autres membres du directoire.
- la modernisation de la manutention

cf. liste complète des délibérations en annexe

Le Conseil de développement, lors des réunions des 12 juin, 18 septembre et 20 novembre a pour sa part, adopté ses délibérations relatives à :

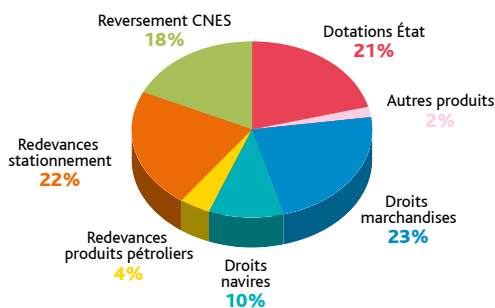
- la politique tarifaire
- l'élection de son président et vice-président
- l'adoption de son règlement intérieur modifié
- la modernisation de la manutention
- la constitution de la commission des investissements

cf. liste complète des délibérations en annexe

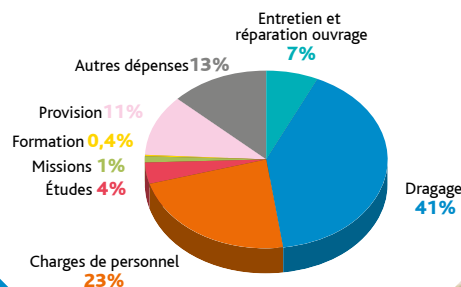


Les dossiers opérationnels tels que le terminal industriel énergétique, le cabotage interrégional, la valorisation et l'acquisition de foncier supplémentaire, les études d'aménagement, l'élaboration d'un règlement d'exploitation, le suivi du Mase et du CPHS, le projet de Port sec dans la zone du pont de l'Oyapock... ont fortement mobilisé les instances et les services du GPM-Guyane.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 : 24,46 M€ (98 % de taux d'exécution)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 : 23,15 M€ (94 % de taux d'exécution)



Équipements et services

Complexe Entrée-Sortie

Inauguré le 19 septembre en présence des personnalités et des professionnels, le Complexe Entrée/sortie marque une étape cruciale dans l'évolution de la place portuaire de Dégrad-des-cannes. Il est équipé de nouveaux postes de contrôle (PC) « sûreté » et « commercial » pour le GPM ainsi que d'un autre PC « commercial » dédié aux manutentionnaires.

La séparation des flux de circulation et la modernisation des locaux ont été une priorité afin de répondre aux enjeux de sécurité, de sûreté et environnementaux.

COÛT TOTAL : 7,1 M€

Financement :

FEDER : 3,5 M€

État : 2 M€

GPM : 1,6 M€

Dragage-remorquage

Réceptionné en janvier, le dragueur-remorqueur le Frégate et le dragueur Papillon ont été baptisés le 19 septembre par l'Évêque de Guyane, en présence des professionnels, des partenaires et d'une délégation des dirigeants néerlandais, prestataires de ce service.

La mise en place du service mixte de dragage-remorquage, pleinement opérationnel cette année, hausse le niveau de sécurité maritime, au bénéfice des clients portuaires.

Financement du dragage :

Pariacabo : CNES -CSG

Dégrad-des-cannes :

**FEDER (50 %), État (40 %)
et GPM (10 %).**



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE

ENTRÉE-
SORTIE

DRAGUEUR



DRAGUEUR-
REMORQUEUR

PARTIE 3

Le marché de grosses réparations de VRD du Terminal a débuté fin août. Les études liées à la mise en place du Comité Paritaire d'Hygiène et Sécurité (CPHS), la création du Règlement d'exploitation (intégrant désormais un volet outillages) et de mise à jour du Plan de circulation sur le Terminal conteneurs se sont poursuivies avec de nouvelles orientations.



Renouvellement de sa certification MASE

Le GPM-Guyane a commandité un audit en vue de préparer le renouvellement de sa certification, arrivant à échéance en juin 2019. Il a poursuivi l'instruction de l'étude de dangers sur le transit des matières dangereuses et s'est engagé dans la refonte de son système d'alerte.

En 2018, 411 personnes ont été sensibilisées à la prévention sécurité, la plus grande partie relevant des personnels des entreprises portuaires ou sous-traitantes.



ACCÈS PIÉTONS

TRAVAUX

MODERNISATION

MAINTENANCE

Le marché de fourniture, livraison et installation de deux grues portuaires a été notifié le 29 novembre 2018. L'arrivée de ces grues électriques sur rails et leur mise en service sont programmées pour le deuxième semestre 2020.

GRUES

CARBET DES USAGERS

LOGISTIQUE PÉTROLIÈRE

RÉGIE

INNOVATION

ENVIRONNEMENT

Priorité à la formation



47

Le chiffre de l'effectif du GPM-Guyane

**L'effort de formation a été très soutenu
et porte sur un montant de 102614 €.**

Il a concerné des sessions liées aux métiers (linguistique...) à la transversalité (sécurité, contrôle interne, plan de continuité d'activité, accompagnement au changement, prise en main de l'extranet YanaPortCommunity...) et au dialogue social (qualité de vie au travail, conduite des entretiens professionnels, sensibilisation aux risques psychosociaux...).

La Délégation Unique du Personnel (DUP) élargie au CHSCT a densifié ses travaux de représentation du personnel. Elle s'est réunie régulièrement pour émettre des avis sur les projets du GPM, les conditions d'amélioration du travail des salariés et organiser les rendez-vous du Comité d'entreprise.



*Au centre :
Michel Rifort-Delem
Nouveau retraité de son emploi
de Contrôleur*

Direction Générale :
M. Philippe LEMOINE

**Direction Prospective
et développement :**
M. Rémy-Louis BUDOC

**Direction Infrastructures
et exploitation :**
M. Patrick TOULEMONT

**Direction Financière,
Agence comptable :**
M. Michel LE CHEVILLER

Secrétariat général :
Mme Clémentine JOHANES

Capitainerie :
M. Jacques MOSCA

**Pôle Affaires domaniales
et développement
économique :**
Mme Vania BONNETON

**Pôle Communication
relations institutionnelles
et commerciales :**
Mme Dominique THEGAT

Pôle Exploitation :
M. Sylvio CLOUET

Pôle Finances :
M. Darby NACIBIDE

Pôle Ressources humaines :
Mme Marie-France RADAMONTHE

**Pôle Système d'information
et contrôle interne :**
M. Jean-Marc SEROTTE

Pôle Technique :
M. Sébastien TAVIOT

**Modernisation
de l'exploitation :**
M. Laurent PREVOTEAU

QHSE-Mase :
Mme Maureen ROSE-HÉLÈNE

Contacts

Standard/accueil : 0594 29 96 60

Fax : 0594 29 96 63

Secrétariat : 0594 29 96 66

Capitainerie : 0594 35 44 90

Mail : gpm@portdeguyane.fr

Site internet : www.portdeguyane.fr

Numéros utiles

Contrôleurs : 0594 35 45 91

Portable d'astreinte : 0694 27 16 16

International

Deux importantes études sont inscrites dans le champ international. L'un des objectifs est de créer à terme du trafic portuaire supplémentaire, en termes d'escales, de marchandises et de passagers.

Le Poste Frontalier Communautaire (PIF, PEC, PED et Douanes), très attendu par les importateurs, a reçu son agrément européen en septembre dernier. Situé en aval du Complexe Entrée-Sortie, sa construction de plain-pied sera financée par l'État et le GPM-Guyane. Il permettra à la Guyane d'être une véritable porte d'entrée vers l'UE et de répondre aux besoins des entreprises dans le respect des normes phytosanitaires nationales et supranationales qui régissent les échanges commerciaux.

Le GPM-Guyane et ses partenaires de l'Amapa et du Para disposent d'une étude opérationnelle qui a montré les potentialités d'un **service de cabotage du Plateau des Guyanes aux Antilles**. La création de cette offre complémentaire de fret répond à une volonté d'optimiser le transit time dans les territoires étudiés. La prochaine étape est le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt International, dans le cadre de l'organisation conjointe entre le GPM, l'agence de développement économique de l'Amapa et la Compagnie de développement économique du Para.



L'étude sur la création d'un service portuaire pour la croisière

Lancée en fin d'année, cette étude en partenariat avec le Comité du Tourisme de Guyane a pour objectif de définir sur la base d'un diagnostic de l'offre actuelle, tant du point de vue des services portuaires que des services associés à destination des croisiéristes, les préconisations les plus pertinentes et leur déclinaison opérationnelle. Cette démarche vise à vérifier la faisabilité globale en vue du développement du secteur croisière en Guyane. Le périmètre retenu comprend les Îles du salut, Kourou et Dégrad-des-cannes.

Communication

Jeune établissement public de l'État créé par la réforme portuaire de 2012, le GPM-Guyane ambitionne de valoriser l'activité de la place portuaire, au travers d'une identité et d'un territoire de communication empreints de modernité.

DEUX OUTILS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS : Une nouvelle plateforme de marque et la démarche Port Center Guyane.

La plateforme de marque

« L'étude de positionnement du GPM-Guyane sur l'échiquier socio-économique guyanais » a confirmé la place incontournable et la valeur ajoutée du port de Dégrad-des-cannes/Pariacabo dans la chaîne économique et logistique du territoire. Désormais structuré à travers sa propre gouvernance et son Projet Stratégique quinquennal, le GPM-Guyane aspire à développer sa notoriété et communiquer sur son offre de services et ses projets au bénéfice des professionnels, des partenaires et des consommateurs finaux. Sa plateforme de marque se concrétisera, notamment par l'évolution de son identité visuelle et l'application des valeurs de l'établissement.



La démarche Port center

La même étude a fait ressortir le besoin d'une meilleure connaissance du port de commerce, de ses professionnels, métiers, formations, ainsi que de son rôle auprès des partenaires et son impact sur la vie des citoyens. Aussi, le GPM-Guyane s'est engagé dans une démarche de « Port Center », label porté par l'AIVP (Association Internationale des Villes Ports). Ce dispositif s'appuie sur le concept de « Port citoyen » et vise à instaurer un dialogue permanent et fédérateur ville-port-citoyen. Une charte de missions signée avec les partenaires institutionnels et privés, en particulier le monde de l'éducation, donnera du sens et de la visibilité sur l'étendue et la diversité des interventions de la communauté portuaire.

Évènements



*Inauguration
des bureaux
de la Compagnie Maritime
Nantaise-MN présente
en Guyane depuis les années 1980
(fret spatial et fret militaire).*



PARTICIPATION
AUX 8^{ÈME} ASSISES
DU PORT
DU FUTUR



CONTRÔLE

MODERNISATION



INAUGURATION
DU COMPLEXE
ENTRÉE/SORTIE



BAPTÊME
DU FRÉGATE ET
DU PAPILLON



VISITE DU CENTRE
DE TRI CACL

DRAGAGE-
REMORQUAGE

FUTUR

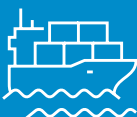
INNOVATION



95 % des produits importés transitent par le GPM Guyane



Seul port européen sur le continent américain



Moins de **1 million de tonnes** brutes/an



Port ouvert aux navires **H24, 7 j/7**
Services portuaires **ouverts :**
6h30 - 19h **en semaine**
et 6h30 - 12h **le samedi**



Près de **80 entreprises** et administrations



1400 emplois directs et indirects liés à l'activité portuaire

Installations du Port de Pariacabo



Annexes

Composition des instances

- *Conseil de surveillance*
- *Comité d'audit*
- *Conseil de développement*
- *Commission des investissements*

Délibérations

Composition des instances

Conseil de surveillance

Au titre des représentants de l'État :

- **M. Patrice FAURE**, Préfet de la Région Guyane
- **Mme Anne BOLLINET**, Représentante du ministère de l'Économie et des Finances
- **M. Raynald VALLÉE**, Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **M. Lionel HOULLIER**, Représentant désigné conjointement par le ministère des Outre-Mer et celui chargé de la mer

Au titre des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- **Mme Isabelle PATIENT**, Représentante de la Collectivité Territoriale de Guyane
- **M. Jocelyn HO TIN NOE**, Représentant de la Collectivité Territoriale de Guyane
- **Mme Myriam TOMBA**, Représentante de la Commune de Rémire-Montjoly
- **M. Didier BRIOLIN**, Représentant de la CCDS
- **M. Serge BAFU**, Représentant de la CA CL

Au titre des Représentants des salariés du Grand Port Maritime :

- **Mme Sandy BOUCHENAF**
- **Mme Auriette CHANDELY**
- **M. Alain HATIL**

Au titre des Personnalités qualifiées désignées par l'État :

pour la CCI

- **Mme Carine SINAI-BOSSOU**, Présidente
- **M. Joseph HO CHO SHU**, membre
- **M. Bernard BOULLANGER**, Membre

pour l'État

- **Mme Brigitte PETERSEN**, chef d'entreprise
- **M. Jean-Yves HO YOU FAT**, représentant d'entreprise

Comité d'audit

Président :

- **M. Bernard BOULLANGER**

Membres :

- **Mme Anne BOLLINET**
- **Mme Isabelle PATIENT**
- **Mme Myriam TOMBA**
- **Mme Auriette CHANDELY**

Conseil de développement

Au titre du 1^{er} Collège des représentants de la place portuaire :

- **M. Christian AGNES**, Directeur général de Argos Guyane
- **M. Hugues MOUNIER**, Chef d'agence Marfret Guyane
- **M. Éric SAGNE**, Président du Syndicat des Pilotes Maritimes de Guyane
- **M. Bernard POUDEVIGNE**, Directeur général de la Somarig
- **M. Pedro SELGI**, Chef des dépôts de la Sara Guyane
- **M. Vincent MOYON**, Représentant de Guyane Manutention Portuaire

Au titre du 2^{ème} Collège des personnels des entreprises du port :

- **M. Daniel CLET**, Représentant CDTG-CFDT - entreprises travaillant sur le port
- **M. Claude DOMPUT**, Représentant FO - entreprises de manutention

Commission des investissements

Présidence : Président de la CTG ou son représentant

Collège des investisseurs publics :

- **GPM-Guyane** : M. Philippe LEMOINE
- **GPM-Guyane** : M. Rémy Louis BUDOC
- **GPM-Guyane** : M. Patrick TOULEMONT
- **CNES-CSG** : M. Henri KONG
- **CTG** : Membre du Conseil de développement
- **ETAT** : Représentant non membre du CD

Au titre du 3^{ème} collège des représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

- **Mme Isabelle PATIENT**, Représentante de la Collectivité Territoriale de Guyane
- **M. Jocelyn HO TIN NOE**, Représentant de la Collectivité Territoriale de Guyane
- **M. Nestor GOVINDIN**, Représentant de la CACL
- **Mme Vanessa BOIS-BLANC**, Représentante de la CCDS
- **Mme Iranise Solange ROGER**, Représentante de la CCEG
- **M. Bernard BRIEU**, Représentant de la CCOG

Au titre du 4^{ème} collège des personnalités qualifiées :

- **M. Bernard GUILLAUMANT**, Représentant de l'AFOC
- **Mme Catherine CORLET**, Représentante du Conservatoire du Littoral
- **M. Henry KONG**, Représentant du CNES/CSG
- **M. Philippe MARRE**, Représentant de l'UMEP
- **M. Frédéric SANTAIS**, Représentant du GEMAG
- **M. Robert SACCO**, Représentant des entreprises de transports terrestres.

Collège des investisseurs privés :

- **ARGOS Guyane** : M. Christian AGNES
- **SOMARIG** : M. Bernard POUDEVIGNE
- **SARA Guyane** : M. Pedro SELGI
- **GLMP** : M. Hugues MOUNIER
- **STATION DE PILOTAGE** : M. Éric SAGNE
- **GMP** : M. Vincent MOYON

Délibérations

Conseil de Surveillance du GPM-Guyane

Date	Délibérations	Objet
6-Mar-18	délibération n° 1	approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2017
6-Mar-18	délibération n° 2	approbation du compte financier 2017
6-Mar-18	délibération n° 3	portant sur l'intérim des membres du Directoire jusqu'à la nomination des nouveaux membres du Directoire
13-Jun-18	délibération n° 1	portant sur l'élection du Président du Conseil de Surveillance
13-Jun-18	délibération n° 2	portant sur l'élection du Vice-président du Conseil de Surveillance
13-Jun-18	délibération n° 3	avis sur la désignation du président du Directoire
13-Jun-18	délibération n° 4	portant sur l'élection des membres du Comité d'Audit
13-Jun-18	délibération n° 5	portant sur la constitution de la Commission d'Appel d'Offres
13-Jun-18	délibération n° 6	portant sur la désignation des membres du Conseil de Surveillance du GPM-Guyane pour siéger à l'Assemblée Commerciale du Pilotage
13-Jun-18	délibération n° 7	portant sur la désignation d'un membre du Conseil de Surveillance du GPM-Guyane à la Commission du remorquage portuaire
19-Sep-18	délibération n° 1	approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2018
19-Sep-18	délibération n° 2	adoption du règlement intérieur modifié le 19.09.2018
19-Sep-18	délibération n° 3	avis sur le seuil des montants d'investissements à soumettre à l'avis de la commission des investissements au sein du Conseil de Développement
19-Sep-18	délibération n° 4	nomination d'un membre du Directoire sur proposition du Directeur Général
19-Sep-18	délibération n° 5	nomination d'un membre du Directoire sur proposition du Directeur Général
21-Nov-18	délibération n° 1	approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2018
21-Nov-18	délibération n° 2	approbation du budget initial 2019
21-Nov-18	délibération n° 3	approbation du calendrier des conseils de surveillance en 2019

Conseil de Développement du GPM-Guyane

Date	Délibérations	Objet
12-Jun-18	délibération n° 1	approbation de la politique tarifaire du GPM-Guyane
18-Sep-18	délibération n° 1	élection du président du conseil de développement du GPM-Guyane
18-Sep-18	délibération n° 2	élection du vice-président du conseil de développement du GPM-Guyane
18-Sep-18	délibération n° 3	adoption du règlement intérieur modifié le 18-09-2018
18-Sep-18	délibération n° 4	portant sur la modernisation de la manutention
20-Nov-18	délibération n° 1	portant sur la constitution de la Commission des Investissements du GPM-Guyane



www.portdeguyane.fr